

FACTURATION DES CONTRATS STATUTAIRES

Réel 2025

Un seul virement est demandé, **regroupant les contrats CNRACL et IRCANTEC**, si un solde reste dû par la collectivité.

En revanche, si le solde est négatif, et afin qu'un remboursement puisse être effectué, la collectivité devra fournir un **RIB revêtu de son cachet** et envoyer les éléments par mail à l'adresse suivante :

@ cotisation.collectivite@vivinter.fr

Prévisionnel 2026

Les collectivités recevront le **nouveau format de facture** (retrouvez le modèle ci-dessous).

Il y aura **une facture par contrat** : une pour la CNRACL et une pour l'IRCANTEC.

Les collectivités disposant des deux contrats devront donc effectuer **deux virements distincts**.

✓ Pour faciliter le traitement, il est demandé de **bien renseigner le libellé du virement** conformément aux indications figurant sur la facture (cf. *point n°8 de la facture explicative*).

Perspectives 2027

L'année prochaine, la nouvelle éditique **s'appliquera également au réel 2026**, avec un solde à payer ou un remboursement à venir pour chaque contrat.

Il n'y aura en revanche **aucun changement** entre le prévisionnel 2026 et le prévisionnel 2027.

La distinction entre les factures CNRACL et IRCANTEC sera maintenue pour les collectivités disposant des deux contrats.

Cette évolution répond à un objectif comptable visant à distinguer clairement les différents exercices facturés.

Retrouvez ci-dessous la **facture explicative** ainsi qu'un **modèle de facture négative** (boutons cliquables) :



Facture explicative

Modèle de facture négative



ÉVOLUTION DU SYSTÈME DE FACTURATION

Depuis le **1^{er} janvier 2026**, nous avons fait évoluer notre **système de facturation** avec des changements concernant le format des factures.

2026 est une année de **transition** puisque cette année, vous recevrez **une facture concernant votre réel 2025** au même format que l'an passé (2 ou 3 pages) et **une facture concernant votre prévisionnel 2026** avec une nouvelle éditique.

Vivinter Fonction Publique, une équipe d'experts à votre écoute.